

Cet ouvrage fait référence à septante-neuf arrêts de la Cour de justice des Communautés européennes et à trois décisions du tribunal de première instance des Communautés européennes.

L'ouvrage se termine par une table thématique des décisions, ainsi que par un index alphabétique des décisions citées.

A titre d'exemple, on y trouve la référence à un arrêt de la Cour de justice des Communautés européennes du 17 décembre 1998 (p. 154) concernant le droit à un procès équitable, aux droits de la défense et au délai raisonnable ; cette décision contient en terminant des références bibliographiques ainsi que l'indication de l'arrêt Oztürk contre l'Allemagne rendu par la Cour européenne des droits de l'homme le 21 février 1984.

C'est dire l'intérêt de cette publication.

JEAN SACE.

* * *

L'architecte. Contraintes actuelles et statut de la profession en droit belge, par JEAN-FRANÇOIS HENROTTTE, LAURENT-OLIVIER HENROTTTE et BRUNO DEVOS, collection Droit immobilier, Bruxelles, Larcier, 2008, 605 pages, 109 €.

Cet ouvrage étudie de manière complète et approfondie les aspects juridiques liés à la profession d'architecte. La réflexion à laquelle se livrent les auteurs est rigoureusement menée. Elle commence par l'analyse de différentes règles relatives à l'exercice de la profession d'architecte (conditions d'exercice de la profession, monopole et concours obligatoire de l'architecte, incompatibilité d'exercice de la profession avec celle d'entrepreneur, organisation et compétences de l'Ordre des architectes, déontologie de l'architecte et règles relatives à la publicité) ; elle se poursuit par une analyse approfondie des règles contractuelles applicables à la relation juridique entre l'architecte et son maître de l'ouvrage, que le contrat soit soumis aux règles de droit privé ou qu'il s'agisse d'un contrat d'architecture de marché public ; les obligations contractuelles du maître de l'ouvrage sont également analysées. Un chapitre important est consacré à la responsabilité contractuelle (notamment la responsabilité décennale) de l'architecte mais également à sa responsabilité extracontractuelle, à sa responsabilité pénale ainsi qu'à la question des troubles de voisinage.

Enfin, certains aspects de droits intellectuels (en particulier la protection des droits d'auteur sur l'œuvre de l'architecte), du droit de la protection de la vie privée et de droit de l'urbanisme ne sont pas oubliés.

L'ouvrage est illustré de nombreuses décisions jurisprudentielles (parfois inédites). Cet ouvrage est certainement appelé à devenir, pour les professionnels du droit de la construction, l'un des instruments de référence pour toutes les questions liées à la profession d'architecte, succédant ainsi dignement au Traité de PAUL RIGAUX publié en 1975 par la même maison Larcier.

BENOÎT KOHL

* * *

Le droit de rétractation : une analyse de droit comparé. Droits européen, allemand, français, néerlandais et belge, par EVELYNE TERRYN (dir.), PETER ROTT, MARCO LOOS et GILLES PAISANT, collection Contrats & Patrimoine, Bruxelles, Larcier, 2008, 160 pages, 65 €.

L'ouvrage recensé reprend en grande partie les actes d'un séminaire qui s'est tenu à l'Université de Lille 2, dans le cadre des journées franco-belges organisées annuellement par l'Alliance de recherche Contrats - Patrimoine K.U.Leuven - Kulak et le centre Demogue. Ce séminaire était consacré à l'étude du droit de rétractation dans différents ordres juridiques.

Les hypothèses dans lesquelles le législateur européen et les législateurs nationaux octroient au consommateur un droit de rétractation, de nature à lui permettre de se délier d'un engagement pris antérieurement de façon irréfléchie et inconsidérée, se multiplient considérablement.

